

11. De la libéralisation à la dévaluation : les planteurs attendent leur réévaluation (1)

par Georges COURADE et Véronique ALARY (2)

Le mardi 11 janvier 1994 fera-t-il date chez les planteurs de café et de cacao du Cameroun méridional ? La dévaluation de 50 % de la valeur du franc CFA était devenue indispensable sur le plan financier et macro-économique en raison de l'impuissance des mesures d'ajustement « réel » à rétablir les « équilibres fondamentaux » et relancer le système productif (3). Cette manipulation monétaire permettra-t-elle une « réévaluation » des planteurs de café et de cacao ? Vont-ils avoir, enfin, la place qui leur est due sur le plan économique, social et politique dans un pays qui doit encore compter sur ses ressources agricoles pour sortir de la crise ? A entendre les « dévalueurs », ce devrait être le cas !

(1) Ceci est la version amplifiée et remaniée d'un article publié dans la revue *Politique africaine* en juin 1994. Nous remercions ici la Communauté européenne et l'ordonnateur national du Fonds européen de développement de nous avoir donné la possibilité de réaliser ces enquêtes. Les opinions émises ici n'engagent que les auteurs de cette contribution.

(2) Georges COURADE est géographe, directeur de recherche ORSTOM, animateur OCISCA (1990-1994). Véronique ALARY est agro-économiste, membre du projet OCISCA. Tous deux ont coordonné et rédigé l'étude d'impact STABEX 90.

(3) Ajuster en termes « réels », c'est tenter d'abaisser les coûts de production afin d'arriver à des prix de revient comparables à ceux de la concurrence libellés en dollars. Ajuster « en termes monétaires », c'est réussir le pari de la dévaluation, c'est-à-dire éviter une flambée des prix annulant le bénéfice de la dépréciation monétaire. Dans le premier cas, on agit sur le prix de revient de la production locale, afin de la rendre aussi bon marché que son équivalent asiatique ou latino-américain (cas du café arabica). Dans le deuxième, on veut éviter que la hausse des prix soit équivalente à la baisse de parité (50 % dans le cas actuel) et on espère que le renchérissement des facteurs de production importés sera compensé, et au-delà, par une plus grosse consommation de produits locaux substituables moins chers.

Des réponses à cette question peuvent être ébauchées à partir d'enquêtes effectuées auprès de 500 ménages, deux à trois mois après l'événement (4). Ébauchées seulement, tant il est vrai qu'il est impossible de mesurer les effets d'une mesure de ce genre sur des planteurs qui viennent de subir différentes thérapeutiques à la suite de la faillite de la stabilisation d'État : non-paiement de la récolte de 1988-1989, cessation des subventions aux intrants, disparition du prix garanti et du prix minimum au producteur, libéralisation de la filière. La dévaluation est arrivée dans un processus d'ajustement ayant pesé d'abord sur les planteurs dès que l'Office national de commercialisation des produits de base (ONCPB), l'organe de stabilisation, fut déclaré en cessation de paiement en 1989. Les prix du marché leur furent appliqués immédiatement en rognant sur les profits des intermédiaires et les prélèvements de l'État qui avaient atteint certaines années 60 % du prix de réalisation sur le marché. En revanche, aucune mesure d'accompagnement n'a été prévue pour les planteurs qui ont la possibilité de développer leur auto-consommation et la vente de produits alimentaires sur les marchés urbains (5). En effet, le doublement des prix des denrées alimentaires importées incite à consommer des aliments

(4) Ces enquêtes, menées dans le cadre d'un contrat d'assistance STABEX-MINPAT-ORSTOM-OCISCA ont été supervisées par Véronique ALARY et Samuel NDEMBOU, avec la collaboration d'Isabelle GRANGERET-OWONA et de Jean-François TRANI, membres du projet OCISCA. Les 500 planteurs enquêtés en mars-avril 1994, choisis par quotas géographiques en fonction de la structuration de la filière et des arriérés pris en charge par le STABEX 90, appartiennent à la plupart des provinces méridionales, mis à part le Centre et le Sud. L'échantillon enquêté se répartit comme suit : 107 dans les provinces de l'Est (82) et du Centre (25) représentant 21 % du total, 122 dans la province du Littoral (24 %), 112 dans la province de l'Ouest (22 %) et 159 dans celle du Sud-Ouest (32 %). 215 avaient affaire à des exportateurs, 255 à des coopératives et 30 à des agents agréés dans la filière. Les planteurs interrogés représentent 38 % des exploitations cacaoyères et 84 % des exploitations caféières (café robusta).

L'étude d'impact STABEX 90 a donné lieu à la rédaction de trois rapports :

a) V. ALARY, G. COURADE, I. GRANGERET-OWONA, S. NDEMBOU, *Premier rapport d'étape de l'évaluation de l'opération paiements directs des fonds STABEX 90 aux planteurs de café et cacao au Cameroun*, Yaoundé, février 1994, ORSTOM-OCISCA, cellule STABEX, 27 p. + annexes, multigr.

b) G. COURADE, S. NDEMBOU, V. ALARY, I. GRANGERET-OWONA, J.-F. TRANI, *Deuxième rapport d'étape de l'évaluation de l'opération paiements directs des fonds STABEX 90 aux planteurs de café et de cacao*, Yaoundé, mars 1994, ORSTOM-OCISCA, cellule STABEX, 60 p. multigr.

c) V. ALARY, G. COURADE et al. *Évaluation de l'opération paiements directs des fonds STABEX 90 aux planteurs de café et de cacao au Cameroun*, Yaoundé, mai 1994, ORSTOM-OCISCA, cellule STABEX, 62 p. + annexes, multigr.

(5) Macro-économie Finances, n° 3, *Spécial zone franc*, janvier 1994, pp. 17-18.

locaux moins chers, à l'heure où les citoyens connaissent une contraction sévère de leurs ressources dans la plupart des secteurs d'activités.

1. Une libéralisation difficile à accepter

Depuis 1989, rien n'est plus comme avant pour les planteurs : modalités de détermination du prix d'achat du café et du cacao, prix et accès aux engrais et produits phytosanitaires, paiement de la récolte, interventions de l'État, contrôles de qualité, etc.

1.1. De nouveaux intermédiaires

Les relations avec les intermédiaires se déclinaient avant sous plusieurs modes : relations clientélistes avec tel ou tel usinier, confiance ou récrimination vis-à-vis des coopératives, approbation ou contestation du rôle de l'État. Avant 1989, les intermédiaires intervenaient dans la distribution d'intrants et la commercialisation des produits d'exportation tout en offrant des avances ou d'autres facilités appréciées par les planteurs. L'État et les sociétés parapubliques assuraient l'entretien des pistes, distribuaient des plants sélectionnés, finançaient la recherche et donnaient des conseils aux producteurs. Ils déterminaient l'ensemble des règles, des coûts et des profits (le « barème ») présidant à la collecte, l'acheminement, la vente et la taxation des cultures d'exportation et le chef de l'État annonçait un prix garanti permettant aux divers agents de la filière de s'en sortir quel que soit le prix de réalisation jusqu'en 1988. Les banques, en partie nationalisées, fournissaient aux différents acteurs de la commercialisation, les avances de fonds nécessaires aux campagnes caféières et cacaoyères se faisant rembourser quand la récolte était vendue. L'agrément des acheteurs privés ou le monopole d'achat délivré à quelques coopératives émanaient des pouvoirs publics. Et pour tout problème local, le sous-préfet intervenait pour assurer un bon déroulement de la campagne.

La concurrence entre acheteurs, aujourd'hui favorisée, n'était pas partout une réalité. Un tiers des planteurs seulement vendaient à plusieurs acheteurs avant la libéralisation, l'Ouest expérimentant avant la lettre celle-ci avec près des deux tiers ayant plusieurs acheteurs. Après 1991, la moitié des planteurs disent s'adresser à plusieurs acheteurs contre 75 % dans l'Ouest et seulement 35 % dans l'Est, plus enclavé

et où la récolte est plus dispersée entraînant des coûts élevés de collecte. On diversifie ainsi les acheteurs pour minimiser le risque de non-paiement et augmenter la probabilité d'obtenir des livraisons d'intrants en temps utile. Depuis 1989, 89 % des planteurs exigent une régularisation immédiate du prix. Et ils sont maintenant 62 % à accorder leur confiance à des acheteurs expatriés. Près des deux tiers des planteurs ont changé d'acheteur, depuis 1988 : la ponctualité du paiement est un gage de fidélité dans l'Ouest, alors que ceux du Littoral apprécient la possibilité d'obtenir des avances de trésorerie. Le nombre de producteurs ayant des crédits ou avances en cours auprès des acheteurs a considérablement diminué depuis 1991, puisque seulement 12 % en avaient encore contre 59 % avant. La chute de cette pratique est plus élevée dans le Littoral que dans la province du Sud-Ouest. Parallèlement, le coxage (prévente de la récolte à bas prix à un autre planteur qui espère un gain) qui ne touchait que 18 % des planteurs avant 1991 est remonté à 39 % aujourd'hui.

Tableau 1

Raisons données pour le changement d'acheteur (en %)

	Total	C/Est	Littoral	Ouest	S/Ouest
Arriérés 1988-1989	49,7	38,8	53,3	59,4	43,0
Paielements plus élevés	14,8	3,0	18,7	12,5	25,0
Achat à domicile	4,2	4,5	2,7	7,3	1,4
Crédits possibles	3,5	1,5	6,7	3,1	2,8
Autres	27,8	52,2	18,6	17,7	27,8
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

1.2. Recherche État... désespérément !

Les intermédiaires respectaient les prix d'achat fixés par le gouvernement pour 90 % des planteurs. Le prix minimum fixé dans les campagnes agricoles 1991-1992, 1992-1993 et 1993-1994 ne semble pas servir d'indicateur utile pour les transactions alors que les producteurs ne font pas de distinction entre l'ancien prix garanti par l'État et le nouveau prix de référence supposé servir uniquement de garde-fou. 83 % des planteurs contre 34 % estiment que le contrôle de qualité était mieux fait avant la libéralisation. Qui plus est, la vente des pro-

duits en sac sans pesage s'avère plus défavorable au planteur que les pratiques antérieures. Ils se méfient donc plus qu'avant des intermédiaires.

Les cultures de café et de cacao sont tributaires d'intrants importés comme les engrais et les produits phytosanitaires dont elles étaient d'ailleurs les principales, voire les seules utilisatrices. Avant 1989, 8 % des planteurs recevaient gratuitement des engrais et 66 % en achetaient à des prix subventionnés. Et tous ces facteurs de production étaient reçus en temps utile dans quatre cas sur cinq.

L'arrêt de la distribution de produits phytosanitaires par les coopératives et les usiniers a privé les planteurs d'approvisionnement en intrants, en raison de leur prix et de leur rareté sur les marchés. Ces produits, en effet, sont vendus depuis peu sans subvention et leur prix d'achat a doublé avec la dévaluation. Si 70 % des planteurs utilisent encore des intrants, la quantité est moindre dans la mesure où les sommes investies n'ont pas augmenté par rapport à l'époque où ils étaient subventionnés. Cette moindre consommation d'intrants entraîne ipso facto un appauvrissement des sols et une recrudescence de certaines maladies sur les cacaoyers, telles que les capsides et la pourriture brune.

Tableau 2

**Avantages apportés par les structures existantes
avant 1991 selon les planteurs (en %)**

Avantages	Total	C/Est	Littoral	Ouest	S/Ouest
Conseils techniques	22,1	18,7	27,1	14,4	25,2
Prix garantis	23,2	26,3	16,9	27,9	23,1
Subventions intrants	20,9	25,0	9,3	27,9	23,1
Approvisionnement régulier	26,9	17,5	40,7	20,2	25,9
Autres	6,9	12,5	6,0	9,6	2,7
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

N'ayant plus actuellement de moyens financiers pour assurer leurs déplacements sur le terrain et, démotivés par les retards de paiement des salaires, les agents d'encadrement ne peuvent maintenir le suivi des exploitations : si 80 % des planteurs interrogés déclarent avoir bénéficié de leurs conseils avant 1989, ils ne sont plus aujourd'hui que 25 %. Cet effondrement de l'État se traduit aussi par une absence

d'entretien des pistes de collecte et un isolement de certains villages rendant plus difficile l'exercice de la concurrence entre acheteurs peu soucieux de desservir des localités enclavées : avant 1991, 32 % des planteurs avaient constaté le bon état d'entretien des pistes de collecte contre 12 % aujourd'hui.

Les planteurs de notre échantillon regrettent le temps passé, où l'on était approvisionné régulièrement en intrants subventionnés, où les prix étaient garantis et où l'on recevait des conseils techniques. S'ils voient quelques avantages à la libéralisation de la filière comme la possibilité de vendre à l'acheteur de leur choix, ils n'en déplorent pas moins le désengagement de l'État et l'abandon de « services publics ».

Les coopératives ont révélé de nombreux déficits de gestion et 62 % des planteurs estiment qu'une restructuration est nécessaire. Plus de la moitié des planteurs souhaitent que cette réforme passe par une élection des dirigeants parmi eux. La structure coopérative est appréhendée comme une protection face à un secteur privé qui n'a pas encore fait ses preuves, puisqu'il passe pour n'être ni avantageux, ni digne de confiance. L'abandon du système coopératif, envisagé lors de la libéralisation, compte tenu de ses défaillances de gestion, est donc rejeté par les planteurs. Les coopératives n'assurent pourtant plus de façon efficace les fonctions qui sont les leurs : collecte du café à domicile, approvisionnement en intrants, soutien technique et financier et paiement régulier. Et dans les provinces du Littoral et de l'Ouest, elles sont fortement concurrencées par les acheteurs privés, installés de longue date. La compétition joue notamment sur la possibilité de délivrer des produits de traitement et des engrais, et de payer la récolte rubis sur ongle. La plupart des planteurs n'étaient payés par les coopératives qu'avec un délai pouvant atteindre un an et demi faute de trésorerie. Exportateurs et usiniers les lèsent aussi sur le poids de la récolte pris en considération et sur le prix, si bien qu'ils n'ont pas de véritable choix. Ce n'est pas tant la dépendance vis-à-vis de l'État que l'on craint, en dépit des abus de ses agents, mais l'impuissance des coopératives face aux acheteurs agréés.

La libéralisation entreprise n'a pas été perçue comme telle parce qu'elle pose la question de l'existence d'une régulation du marché indépendante et neutre pour éviter que les plus faibles et les moins informés ne soient lésés dans les opérations de paiement, d'avance de trésorerie, de pesage ou de qualité du produit. Rendre accessible par des routes ou des pistes entretenues les secteurs de production est indispensable pour susciter une véritable concurrence et améliorer l'approvisionnement en intrants. Même si le système coopératif suscite de

nombreuses critiques, les planteurs affichent un certain intérêt pour lui, dès lors qu'il assure en partie les objectifs qui lui ont été attribués. En l'absence de véritable coopérative, les planteurs constituent souvent des associations pour assurer la vente groupée de leurs produits.

De toute évidence, on se heurte, pour cette réforme, au niveau extrêmement faible d'information économique des planteurs et à leur méconnaissance totale de la filière et des prix de négoce sur le marché international et local.

Les planteurs restent en quête d'un nouvel équilibre entre des acheteurs libres qui paient immédiatement, des coopératives à gestion transparente et une régulation étatique des prix et de la filière. Ils ont aimé le système antérieur où ils connaissaient bien les intermédiaires. Ils ne veulent plus livrer leur produit sans paiement immédiat, mais ils restent méfiants vis-à-vis des acheteurs libres. S'ils désirent également que les prix du café et du cacao soient indexés sur l'évolution du coût de la vie, ils souhaitent que l'État les protège des abus des acheteurs privés par un soutien accordé aux structures coopératives dont ils maîtriseraient mieux la gestion.

Tableau 3

Contrôles souhaités par les planteurs pour les protéger

Suggestions	Total	C/Est	Littoral	Ouest	S/Ouest
Approvisionnement en intrants	37,8	29,0	45,5	36,8	37,7
Contrôle qualité/poids	27,0	17,2	40,5	16,0	29,8
Fixation prix minimum	21,2	28,0	6,6	27,4	24,5
Ne sait pas	4,2	1,1	4,1	8,5	3,3
Autres	9,8	24,7	3,3	11,3	4,7
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

2. Épuisés par cinq ans de crise

Depuis 1988, la crise touche des planteurs peu préparés à cette situation et pose la question de l'avenir des cultures d'exportation. Elle n'a fait qu'augmenter des charges familiales, déjà lourdes, tout en dimi-

nuant leurs ressources, contraignant chacun à chercher de nouvelles ressources, à vendre plus de vivrier, au détriment, dans certains cas, de la sécurité alimentaire familiale ou de l'équilibre budgétaire.

Si la polygamie concerne 36 % des ménages enquêtés, 48 % sont monogames. Agés en moyenne de 51 ans, peu de planteurs ont été scolarisés. Si 40 % d'entre eux n'ont pas été à l'école, 24 % savent lire et écrire et 28 % ont été au collège et au-delà. 44 % sont informés de ce qui les concerne par le truchement de la radio nationale et de ses relais régionaux et locaux, 5 % le sont par la télévision et seulement 0,2 % par les journaux. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner de l'absence d'information disponible sur le marché des cultures d'exportation comme sur la dévaluation. Alors que la quasi-totalité des planteurs envoient tous leurs enfants à l'école, au moins jusqu'à la fin du cycle primaire, ils n'accèdent que rarement au lycée depuis les débuts de la crise.

Tableau 4

Nombre moyen d'enfants scolarisés par niveau scolaire et par région

	Total	C/Est	Littoral	Ouest	S/Ouest
Primaire	3,5	3,1	3,2	3,7	3,5
Secondaire	1,4	0,9	1,5	1,2	1,8
Supérieur	0,2	0,5	0,1	0,1	0,4
TOTAL	5,1	4,5	4,8	5,0	5,7

2.1. Les cacaoculteurs s'en tirent mieux que les caféiculteurs

Les plantations de cacao semblent pourtant avoir mieux survécu à la crise dans de nombreuses exploitations que celles de café. La production moyenne par exploitation est passée de 14 à 17 sacs entre 1988-1989 et 1992-1993 et, dans le Sud-Ouest, de 25 à 37 sacs. La faiblesse des arriérés concernant la campagne de cacao 1988-1989, un meilleur respect du prix fixé par l'État ont certainement influencé le maintien de cette activité. Une charge de travail inférieure pour un prix supérieur à celui du café s'est aussi révélée incitative là où existait un milieu de planteurs allochtones dynamiques et des possibilités d'accéder à des terres.

Tableau 5

**Évolution de la production moyenne de cacao sur les 5 dernières années
en nombre de sacs de cacao par exploitation**

Années	Total	C/Est	Littoral	Ouest	S/Ouest
1988-1989	14,0	7,2	3,4	6,1	25,4
1989-1990	13,6	7,4	2,7	5,0	24,8
1990-1991	16,7	5,5	2,7	5,6	34,7
1991-1992	17,3	5,7	2,2	4,7	37,8
1992-1993	17,3	4,7	2,3	5,9	37,1

Dans les provinces étudiées, le café robusta ne représente plus que 27,8 % du revenu moyen du ménage (tableau 7b). La production de café a chuté de plus de moitié dans toutes les provinces, à l'exception de l'Ouest où le nombre moyen de sacs par exploitation est de 27 en 1992-1993. Dans le Littoral, jusqu'en 1988, date à laquelle le prix du café est passé de 440 FCFA/kg à 250 FCFA/kg, la culture de café occupait plus des trois quarts des terres disponibles. Peu d'espace était réservé au vivrier. Ceci résultait en partie de la sécurité de revenu qu'offrait, à l'époque, le café robusta. En 1993, cinq ans après la chute des prix du café au producteur, les produits vivriers ne représentent toujours que 19,3 % des revenus moyens dans le Littoral alors que la production de café a diminué de moitié avec un prix deux fois moins rémunérateur. C'est dire que l'on ne se résoud pas facilement à arracher ses plants.

Tableau 6

**Évolution de la production moyenne de café sur les 5 dernières années
en nombre de sacs de café par exploitation**

Années	Total	C/Est	Littoral	Ouest	S/Ouest
1988-1989	38,1	42,1	37,7	39,1	34,5
1989-1990	28,4	23,5	26,6	33,5	28,1
1990-1991	24,2	20,8	24,0	29,4	21,0
1991-1992	20,9	17,5	19,7	26,7	18,6
1992-1993	19,1	13,4	18,3	27,4	15,9

2.2. Des revenus de complément

En valeur moyenne absolue, le revenu cumulé du café et du cacao en 1993 atteint 109 557 francs CFA pour un revenu agricole de 203 565 francs CFA par exploitation. La dépendance à l'égard des cultures d'exportation reste encore conséquente un peu partout : 44 % pour l'ensemble, mais 36 % pour l'Est, 39 % pour le Littoral, 48 % pour le Sud-Ouest et 53 % pour l'Ouest. Les autres revenus ne sont-ils

Tableau 7a

Revenu moyen des ménages par province en 1993 en FCFA

Type de revenu	Total	C/Est	Littoral	Ouest	S/Ouest
Non agricole	45 612	74 813	45 103	29 848	37 457
Cacao	40 313	48 247	733	12 680	84 809
Café	69 244	69 733	56 689	107 575	51 549
Élevage	4 423	467	6 541	4 152	5 650
Fruit	20 889	21 184	7 358	8 813	39 579
Maraîcher	6 182	16 946	1 095	4 013	4 368
Vin de palme	5 551	802	3 017	11 469	6 522
Vivrier	56 963	99 031	28 717	48 883	56 017
Revenu moyen	249 177	331 223	149 253	227 433	285 951

Tableau 7b

Revenu moyen des ménages par province en 1993 en %

Type de revenu	Total	C/Est	Littoral	Ouest	S/Ouest
Non agricole	18,3	22,6	30,2	13,1	13,1
Cacao	16,2	14,6	0,5	5,6	29,7
Café	27,8	21,1	38,0	47,3	18,0
Élevage	1,8	0,1	4,4	1,8	2,0
Fruit	8,4	6,4	4,9	3,9	13,8
Maraîcher	2,5	5,1	0,7	1,8	1,5
Vin de palme	2,2	0,2	2,0	5,0	2,3
Vivrier	22,8	29,9	19,3	21,5	19,6
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

encore que des revenus de complément ? La crise a entraîné la multiplication des activités agricoles complémentaires, mais les activités non agricoles restent marginales et concernent moins de 23 % des exploitations tout en apportant 18 % du revenu global. Le revenu moyen apporté par cette activité à ceux qui ont une deuxième activité ou source de revenu s'élevait à 200 054 francs CFA. La recherche et le renforcement des revenus d'autres sources n'ont fait que s'accroître avec la crise des cultures d'exportation sans pour autant toucher une majorité de ménages, ce qui indique les limites de ces possibilités de diversification.

Tableau 8

Ressources de substitution mobilisées pour faire face aux dépenses faute du paiement de la récolte en 1988-1989 (en % par province)

Provenance des ressources	Total	C/Est	Littoral	Ouest	S/Ouest
Maraîchage	7,8	2,9	8,2	8,2	10,6
Élevage	2,7	—	—	1,8	7,3
Fruits	1,6	—	1,6	—	4,9
Vivrier seul	29,2	35,9	23,0	21,8	35,1
Vivrier + autres	6,2	18,4	0,8	4,5	3,3
Activ. non agricole	6,8	7,8	6,6	4,5	7,9
Ressources multiples	4,3	6,9	0,7	3,7	6,0
Emprunts (parents/amis)	23,9	8,7	41,0	35,5	11,9
Dons (parents/amis)	2,9	4,9	7,4	2,7	—
Sans réponse	14,6	14,5	10,7	17,3	13,0
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

En 1993 cependant, la totalité des revenus escomptés des cultures vivrières, fruitières ou maraîchères tend à se rapprocher de celles du café et du cacao dans les revenus globaux : 35,9 % pour les premières contre 44,0 % pour les secondes. Il est vrai que le cacao se vendait à 200 francs CFA le kilo et le café robusta à 150 francs CFA en 1992-1993 et que la production moyenne de café par exploitation avait chuté entre 1989-1990 et 1992-1993 alors que parallèlement celle de cacao augmentait (tableau 5 et 6). Entre 1989 et 1993 cependant, la vente des produits vivriers a augmenté dans un tiers des exploitations donnant ainsi aux femmes contrôlant la commercialisation des

vivres un rôle économique essentiel au sein du ménage. Révolution domestique de la récession qui voit les femmes se porter au secours des hommes pour le paiement des frais de scolarité ! Pendant l'année 1989-1990 cependant, plus d'un quart des planteurs ont eu recours à l'emprunt pour suppléer le manque à gagner consécutif au non-paiement de cette campagne (tableau 8).

2.3. Dépenses scolaires et endettement

Alors que le revenu moyen de l'ensemble des ménages enquêtés est de l'ordre de 249 177 francs CFA, les dépenses scolaires évaluées à 186 224 francs CFA par ménage en moyenne, représentent près de 75 % des recettes monétaires. Ceci est considérable et il reste peu de choses pour la couverture des autres besoins sociaux ou pour un quelconque investissement agricole ou non agricole. Les enfants vont tous à l'école primaire, mais la baisse des revenus a imposé une révision sévère des pratiques. 36 % des planteurs seulement parviennent à faire face à l'intégralité des charges de scolarité. Et plus d'un tiers ont retiré certains enfants de l'école tandis qu'une petite minorité repousse l'âge de la scolarisation des plus jeunes pour tenter un ajustement des dépenses de scolarité à leurs revenus. On n'hésite pas à emprunter ou à solliciter l'aide de la famille pour payer la scolarité des enfants, reportant à plus tard des ajustements que l'on ne peut pas réaliser à court terme. Des pratiques pénalisantes de prévente de la

Tableau 9

Comment les planteurs ont-ils fait face aux dépenses de scolarité en période de crise ? (en %)

	Total	C/Est	Littoral	Ouest	S/Ouest
Arrêt de la scolarité	36,8	21,5	45,1	35,7	41,5
Retrait des enfants médiocres	4,6	2,8	8,2	—	6,3
Retrait des filles	5,8	4,7	8,2	8,9	2,5
Report âge de scolarité	4,2	1,8	4,9	1,8	6,9
Réduction des frais	12,6	10,3	9,1	17,0	13,8
Rien	36,0	58,9	24,5	36,6	29,0
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

récolte à un prix inférieur au cours du marché se sont multipliées pour tenter de faire face aux dépenses urgentes. Ceci marque l'attachement des producteurs de cultures d'exportation à une école dont la qualité et les résultats en termes de promotion sociale se sont pourtant profondément dégradés.

Près de 4 planteurs sur 5 étaient endettés en 1992-1993, les planteurs les plus endettés se trouvant à l'Ouest et dans le Littoral.

Tableau 10
Raisons de l'endettement en 1993 (en % par région)

Motifs de l'endettement	Total	C/Est	Littoral	Ouest	S/Ouest
Frais d'éducation	38,7	24,4	35,5	45,5	45,9
Santé/deuil/funér.	29,4	24,4	43,9	30,7	17,4
Remboursement prêts	12,2	24,4	10,2	10,9	6,4
Outillage agricole	6,3	9,0	2,8	1,0	12,8
Autres produits agri.	6,1	5,1	4,7	3,0	11,0
Habitat/Vêtements	4,8	6,4	1,9	5,9	5,5
Autres	2,5	6,3	1,0	3,0	1,0
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau 11
Destinataires des remboursements (% par région)

Destinataires	Total	C/Est	Littoral	Ouest	S/Ouest
Amis/famille	46,9	63,6	39,0	58,6	30,7
Tontine	33,5	13,0	44,8	30,3	40,6
Plusieurs destinataires	6,0	7,8	2,9	6,1	7,9
Coop/usinier	4,7	2,6	4,8	—	10,9
Banque	0,8	—	0,9	—	2,0
Coxeur/usurier	0,2	—	0,9	—	—
Autres	7,9	13,0	6,7	5,0	7,9
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

68,1 % des planteurs ont emprunté pour l'éducation des enfants en premier lieu, se soigner et célébrer leurs morts en second. S'endetter pour rembourser un autre prêt, système dit de la « cavalerie », touchait un planteur sur huit de l'échantillon, mais un sur quatre dans l'Est !

Si le Sud-Ouest pratique peu la cavalerie, cette façon de faire traduit à la fois une trésorerie toujours exsangue et une gestion souvent laxiste. Le matériel agricole vient ensuite avec 12,4 %, le Sud-Ouest étant la région la plus portée à acquérir ce type d'équipement par l'emprunt. Ceci s'explique par le caractère encore pionnier de son économie de plantation. Dans le Moungo et le Sud-Ouest, des planteurs se sont endettés pour payer la main-d'œuvre employée ou pour acheter des engrais et des produits phytosanitaires. Les moins démunis ont eu pour stratégie de différer le paiement de leur main-d'œuvre agricole.

L'essentiel de l'endettement a été contracté auprès des amis, et de la famille (47 %), de la tontine (34 %) dans toutes les régions, l'Est se distinguant par un recours trois fois moindre au système tontinier. A noter que les coopératives et les usiniers ne constituent que des prêteurs marginaux.

3. Face à l'ajustement monétaire : prudence et poursuite des comportements antérieurs

La dévaluation oblige à mesurer les réactions des planteurs aux prix relatifs puisque son impact est fondé sur l'idée de recherche du meilleur coût/avantage par les agents économiques concernés. Si elles répondent aux intérêts économiques habituels, ces réactions s'inspirent des tendances agro-économiques éprouvées dans le passé en période d'euphorie ou de crise : minimisation du coût du travail et diversification propre à réduire les risques de production comme de commercialisation. Elles tiennent compte des goulets d'étranglement propres à chaque région (disponibilités en terre et en main-d'œuvre familiale et extra-familiale), tout en étant interprétées selon les objectifs socio-culturels multiples, propres à chaque société. Elles intègrent aussi la question des intrants, chers et rares, tout en choisissant un modèle familial de développement extensif. Ce modèle, dont la rentabilité n'est plus à démontrer, ne prend toutefois pas en considération le renouvellement de ressources naturelles finies que seuls, les pouvoirs publics peuvent prendre en compte.

3.1. La cherté des intrants

Dans l'ensemble (tableau 12), les producteurs soulèvent la question de la cherté des intrants (premier goulet d'étranglement pour 40 %

d'entre eux) et celui du coût élevé de la main-d'œuvre agricole. Dans l'Est, enclavé et orphelin d'un projet étatique de développement (6), l'approvisionnement reste problématique. Dans le Littoral, le prix du foncier constitue un frein à l'extension des plantations, pour une majorité de planteurs émigrés.

Des facteurs locaux comme importés pèsent donc sur les perspectives des filières d'exportation. En doublant le coût des intrants, la dévaluation ne favorise pas une intensification des vergers : 70 % des planteurs des deux cultures en utilisaient, en effet, en 1993. Si le prix des intrants double, alors que le prix d'achat du café et du cacao reste au niveau de la campagne 1993-1994 (270 francs le kilo pour le café et 300 francs pour le cacao), 51 % des caféiculteurs et 28 % des cacao-culteurs n'en achèteraient plus. Si le prix des intrants ne double pas, ils seraient respectivement 38 % et 49 % à en utiliser plus ! C'est dire si la question de leur soutien, peu coûteux compte tenu de la consommation, reste au centre d'une politique de relance des filières et de préservation de la fertilité.

Tableau 12

**Les goulets d'étranglement prioritaires par province
selon le classement des planteurs
(rang donné par les planteurs à chaque type de contraintes : 1,2,3,4,5,6)**

Goulet d'étranglement	Total	C/Est	Littoral	Ouest	S/Ouest
Manque de main-d'œuvre familiale	4	4	6	4	4
Cherté du salariat agricole	2	2	5	2	2
Cherté des intrants	1	3	1	1	1
Difficultés approvisionnement en intrants	3	1	3	3	3
Disponibilité en terres	6	5	4	6	5
Cherté du foncier	5	—	2	5	6

(6) Il s'agit du projet intégré ZAPI-EST (zones d'actions prioritaires intégrées de l'Est) qui fut, du point de vue des planteurs interrogés, une réussite par le niveau de participation des planteurs et la variété des actions menées : prêts scolaires ou fournitures d'intrants, conseils techniques ou gestion de la commercialisation.

La rémunération de la main-d'œuvre agricole suit le prix d'achat du produit au producteur alors que le prix de la terre varie en fonction de la demande et de la rareté relative de la vente de biens fonciers. On peut donc estimer que la manipulation monétaire ne peut avoir que de faibles répercussions sur ce deuxième goulet d'étranglement, sauf dans le Moungo où de nombreux émigrés bamiléké cherchent à agrandir leur caféière.

3.2. On ne repousse pas du pied la pirogue qui vous a permis de traverser la rivière

L'augmentation de la production de café robusta et de cacao reste conditionnée, selon notre échantillon de planteurs, par l'augmentation du prix d'achat (57 %), la diminution du prix des intrants ou leur gratuité (pour 16 et 8 %) et par des crédits accessibles facilement. La régénération des vergers, cruciale aujourd'hui, ou la création de nouvelles plantations supposent, selon nos mêmes enquêtés, un plus gros effort dans ces secteurs. Les prix actuels d'achat semblent encore insuffisamment élevés pour enclencher cette spirale vertueuse recherchée par les « dévalueurs » (tableau 4) : 69 % des caféiculteurs et 46 % des cacaoculteurs déclarent vouloir maintenir leurs habitudes antérieures avec les prix actuels. Et ils ne sont que 45 % et 25 % à vouloir étendre ou replanter dans les deux filières, la replantation « traditionnelle » restant le parent pauvre de cette nouvelle dynamique. On observe toutefois un regain d'intérêt pour les plantations. Une augmentation plus importante des prix serait de nature à accélérer un développement des plantations plus intensif qu'extensif. Il faudrait sans doute une deuxième « dévaluation compétitive » ou la poursuite de l'envolée actuelle des cours sur le marché international pour en arriver là. Les planteurs se montrent attentistes vis-à-vis des enquêteurs représentants d'un bailleur de fonds que nous étions et désireux de prendre part aux éventuels profits que la situation actuelle autorise. Rien ne permet cependant de penser que l'État ne reprendra pas sa politique de prélèvements lui permettant d'investir ou de payer ses fonctionnaires. Bien au contraire...

La rechute des cours, qui n'est pas un scénario improbable, entraînerait maintien de tout ou partie de la plantation et quelques abandons. Elle n'inciterait pas à investir dans le verger (tableaux 13a et b).

Tableau 13a

Réactions des planteurs de cacao à différentes hypothèses de prix à venir

Hypothèses de prix Type de gestion de la plantation	Maintien %	Chute %	Augmentation %
Maintenir comme avant	50	27	20
Ne maintenir qu'une partie	15	32	4
Récolter sans entretenir	4	14	—
Étendre la plantation	16	7	59
Replanter	6	1	8
Étendre et replanter	3	1	6
Arracher	1	6	—
Abandonner	5	12	3
TOTAL	100	100	100

Tableau 13b

Réactions des planteurs de café à différentes hypothèses de prix à venir

Hypothèses de prix Type de la gestion de plantation	Maintien %	Chute %	Augmentation %
Maintenir comme avant	34	30	16
Ne maintenir qu'une partie	10	20	3
Récolter sans entretenir	2	11	—
Étendre la plantation	33	14	62
Replanter	9	5	6
Étendre et replanter	3	1	7
Arracher	—	2	1
Abandonner	9	17	5
TOTAL	100	100	100

Les planteurs échaudés par cinq ans de difficultés ne sont donc pas prêts à jouer leur va-tout sur les cultures d'exportation, même s'ils font preuve d'une étonnante placidité à l'endroit de cultures de moindre rapport qu'antan. Elles restent des cultures encore essentielles. Leur attachement à celles-ci, motivé par de multiples raisons sociales, doit être considéré : ne jouent-elles pas de rôle dans le marquage foncier, là où la terre est chère, de patrimoine qu'on peut transmettre, d'investissement-retraite pour ceux qui épargnent pour avoir des revenus différés ? La plantation confère aussi un statut particulier au chef de famille (voir contribution 10). La gestion de l'argent et des solidarités géographiques, inter-générationnelles et sectorielles se sont modifiées toutefois subrepticement avec la crise actuelle comme l'ont montré les enquêtes OCISCA des observatoires bafou et yemessoa (1991, 1993). Il faut en tenir compte.

Si l'on ne repousse pas du pied la pirogue qui vous a permis de traverser la rivière, on met de moins en moins tous ses œufs dans le même panier. Ici, le palmarès des sources de revenus des cinq dernières années sert de mémoire pour les stratégies poursuivies. C'est le café qui a le plus déçu avant le cacao, alors que le maraîchage et le commerce vivrier ont connu une augmentation conséquente. Si les activités extra-agricoles apportent en moyenne à ceux qui les exercent des revenus cinq fois supérieurs à ceux du maraîchage par exemple, le commerce vivrier est, de loin, la source monétaire la plus facile à mettre en œuvre, réalisant ainsi la promotion des femmes.

La dévaluation n'a pas modifié substantiellement le comportement des planteurs. Son impact en termes de pouvoir d'achat est resté, semble-t-il, insuffisant pour redresser une situation très dégradée. Dans la zone cacaoyère, le doublement des prix en francs CFA du kilo de cacao s'est produit en fin de campagne et peu de cacaoculteurs ont pu bénéficier des bienfaits de la dévaluation pour la campagne 1993-1994. A présent, ils doivent faire face avec une trésorerie bien faible au quasi-doublement du prix des intrants pour tirer parti de la hausse du prix au producteur. Seuls, les caféiculteurs ont goûté au nouveau prix et peuvent investir dans la caféière de façon plus confiante. On voit triompher cependant les réflexes sécuritaires habituels et il n'y a pas lieu de jeter la pierre aux planteurs au vu des incertitudes internes de toute nature, des menaces sur le marché mondial, et des moyens insuffisants mis en œuvre par les « dévalueurs » pour accompagner la dépréciation monétaire. Si les prix n'avaient pas été relevés cependant, on aurait assisté à une dégradation rapide des filières dont le redressement n'est pas encore assuré, faute de mesures accélérant un trop timide mouvement d'extension ou de régénération des plantations. Reste

préoccupant aussi l'entretien des vergers avec une consommation diminuée d'intrants.

*
* *

Une manipulation monétaire se juge à travers la cascade de décisions qu'elle entraîne mécaniquement et par l'effet des mesures qui doivent l'accompagner pour en assurer la réussite. Elle est appréciée, à la base, par rapport à son articulation avec les éléments précédents de l'ajustement en cours, notamment la mise en œuvre des mesures de libéralisation. Pour les planteurs, la dévaluation, si tant est qu'elle ait été comprise, a signifié renchérissement concomitant du prix d'achat du café et du cacao et des intrants utilisés. Ils ont perçu aussi une augmentation du coût de la main-d'œuvre et un marché alimentaire urbain plus difficile, les citadins négociant à la baisse les prix, sauf dans les périodes de paiement des salaires. Comme les urbains, ils subissent aussi l'effet de l'augmentation des prix des produits importés de base qu'ils consomment : savon, riz, huile, pétrole, outillage agricole, etc.

Arrivant dans le cadre d'une libéralisation en cours d'achèvement, la dévaluation ne saurait tenir lieu de politique agricole. Aucune intervention volontariste n'ayant suivi ce coup de pouce aux revenus des planteurs, les filières fonctionnent en apesanteur, si ce n'est un effort de diffusion de l'information sur les prix et d'encouragement à la formation de groupements de producteurs. Cette embellie des prix d'achat apporte du baume au cœur de planteurs endettés et déboussolés. Une hirondelle ne fait pourtant pas le printemps et tout dépendra des prix offerts par les exportateurs lors des campagnes à venir, notamment pour le café robusta. Elle ne permet cependant pas d'imaginer, à elle seule, une relance de la production ou une politique agressive à l'exportation pour résister à la concurrence. Elle ne résoudra donc pas les problèmes sociaux des planteurs, assistance, désendettement, emploi des jeunes, éducation et santé, qui se posent avec une acuité particulière.

Si les planteurs ont été incités à récolter la totalité de leur récolte, à entretenir leurs vergers, voire à étendre leurs plantations, la véritable relance sera conditionnée par l'amélioration durable des prix comme par une reconquête de la maîtrise des facteurs de production locaux comme importés. L'effondrement du système de commercialisation étatique a entraîné une désorganisation des filières, fortement ressentie

par les planteurs. La libéralisation des marchés se traduit par un retour à l'économie de traite, faute d'organisations professionnelles de planteurs. Le marché des engrais et des produits phytosanitaires est insaisissable. La concurrence n'est pas partout la règle. Les planteurs estiment que le contrôle de qualité, le pesage ou les négociations sur les prix se font à leur détriment. Ils n'ont que très difficilement la possibilité d'avances de trésorerie à des conditions acceptables dans la situation actuelle et sont contraints d'avoir recours à des usuriers pour faire face à des dépenses scolaires très élevées.

Quelques questions lancinantes se posent toujours, avant comme après la dévaluation. L'endettement massif de la plupart des planteurs appelle une solution qui n'existe toujours pas dans le domaine du crédit rural entre la tontine et le système bancaire habituel. Le nouveau crédit agricole camerounais tente une nouvelle formule de prêt s'appuyant sur les tontines et les associations de producteurs. On fait aussi comme si les cultures d'exportation constituaient encore et pour longtemps les deux mamelles du Cameroun pour la fourniture de devises rares et chères, si l'on excepte le pétrole, le bois ou la banane qui sont des ressources pour le court et le moyen terme. Est-ce bien raisonnable ? La dévaluation n'aura que peu d'effet sur les cultures vivrières locales, sauf si elle endigue quelque peu le flot de céréales importées, ce qui n'est pas certain, celles-ci étant subventionnées encore pour éviter une explosion sociale urbaine. Pour maintenir cacaoyères et caféières camerounaises, des investissements agricoles sont nécessaires que les planteurs sont dans l'incapacité ou ne veulent pas faire.

L'absence d'entretien, l'abandon du contrôle de qualité, les difficultés de traitement et le vieillissement du capital arbustif ne sont pas favorables au maintien de la qualité et aux rendements. La flambée des prix et la dévaluation ont suscité un intérêt certain pour ces plantations. La hausse récente des cours, notamment du café passé de 50 à 125 cents par livre au marché de New York entre avril 1993 et juin 1994, annonce-t-elle le retour de perspectives plus favorables, une fois apaisée la fièvre spéculative ? Ce serait la chance de cette manipulation monétaire pour les cultures arbustives d'exportation. Le besoin d'État ne s'est jamais fait sentir aussi fortement. La dévaluation de janvier 1994 constitue une étape de l'ajustement qui doit être prolongée pour asseoir les virtualités de redressement économique qu'elle laisse espérer dans le secteur rural. Elle ne permet pas l'économie d'une politique de développement rural moins sectorielle.